

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ



THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.



## TABLE DES MATIÈRES

---

2	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
3	Rapport de l'auditeur indépendant
5	États financiers du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney
18	Notes annexes

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

---

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

### **Picton Mahoney Asset Management**

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du  
Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »)

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2024.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états

financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**(signé) "PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l."**

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Positions acheteur, à la juste valeur*	179 903 700	169 604 422
Trésorerie	13 757 780	3 663 167
Options achetées*	194 350	35 329
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	19 197	354 471
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	230 821	863 743
Distributions à recevoir de fonds sous-jacents	-	167 477
Montant à recevoir du gestionnaire	9 880	25 740
Souscriptions à recevoir	3 190	64 519
Montant à recevoir pour les placements vendus	12 944	12 944
Dividendes à recevoir	6 832	6 644
Intérêts et autres montants à recevoir	278 566	96 323
	<b>194 417 260</b>	<b>174 894 779</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Options vendues**	54 924	3 959
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	388 678	-
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	495 682	26 824
Découvert	-	2 133 745
Frais de gestion à payer	173 824	137 017
Rachats à payer	15 093	71 340
Charges à payer	372 318	253 067
Intérêts et autres montants à payer	273 321	-
	<b>1 773 840</b>	<b>2 625 952</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>192 643 420</b>	<b>172 268 827</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	56 368 364	49 551 822
Catégorie F	111 284 880	99 773 900
Catégorie FT	23 382 903	21 207 435
Catégorie T	1 595 929	1 721 656
Catégorie I	11 344	14 014
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Catégorie A	3 267 677	3 226 080
Catégorie F	5 921 378	6 029 626
Catégorie FT	1 892 362	1 905 168
Catégorie T	141 359	167 351
Catégorie I	535	758
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	17,25	15,36
Catégorie F	18,79	16,55
Catégorie FT	12,36	11,13
Catégorie T	11,29	10,29
Catégorie I	21,20	18,49
* Positions acheteur, au coût	145 324 631	150 966 666
** Positions vendeur, au coût	(148 953)	(16 872)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway



Président



Chef des finances

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
<b>Revenus</b>		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	1 303 468	979 230
Distributions des fonds sous-jacents	8 886 123	4 030 665
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	5 390 636	5 047 399
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les contrats à terme normalisés	(303 024)	(2 416 734)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des contrats à terme normalisés	14 315 217	8 744 931
Intérêts et coûts d'emprunt	(20 300)	(2 243)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	<b>29 572 120</b>	<b>16 383 248</b>
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	43 290	15 753
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	48 450	(57 040)
Total des revenus	<b>29 663 860</b>	<b>16 341 961</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	2 433 036	2 297 372
Coûts de transactions	184 727	149 932
Frais d'administration	162 902	166 276
Information aux porteurs de titres	94 018	95 734
Retenues d'impôts	68 228	10 970
Frais juridiques	48 417	55 619
Honoraires d'audit	28 662	27 663
Frais du comité d'examen indépendant	6 828	6 892
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<b>3 026 818</b>	<b>2 810 458</b>
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	(47 840)	(47 320)
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<b>2 978 978</b>	<b>2 763 138</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>26 684 882</b>	<b>13 578 823</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	7 431 236	3 510 532
Catégorie F	15 605 560	8 301 819
Catégorie FT	3 402 925	1 650 873
Catégorie T	242 832	114 374
Catégorie I	2 329	1 225
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	2,31	1,03
Catégorie F	2,69	1,30
Catégorie FT	1,78	0,88
Catégorie T	1,53	0,70
Catégorie I	3,30	1,62

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>		
Catégorie A	49 551 822	48 933 832
Catégorie F	99 773 900	103 140 439
Catégorie FT	21 207 435	18 635 749
Catégorie T	1 721 656	1 277 586
Catégorie I	14 014	12 789
	<u>172 268 827</u>	<u>172 000 395</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
Catégorie A	7 431 236	3 510 532
Catégorie F	15 605 560	8 301 819
Catégorie FT	3 402 925	1 650 873
Catégorie T	242 832	114 374
Catégorie I	2 329	1 225
	<u>26 684 882</u>	<u>13 578 823</u>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Catégorie A	10 706 565	8 522 095
Catégorie F	19 986 434	10 415 892
Catégorie FT	1 928 500	3 711 569
Catégorie T	45 000	563 780
Catégorie I	-	-
	<u>32 666 499</u>	<u>23 213 336</u>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	1 304 499	-
Catégorie F	2 454 231	-
Catégorie FT	419 978	368 731
Catégorie T	18 900	11 367
Catégorie I	266	-
	<u>4 197 874</u>	<u>380 098</u>
Rachat de parts rachetables		
Catégorie A	(11 312 523)	(11 414 637)
Catégorie F	(23 923 006)	(22 084 250)
Catégorie FT	(2 512 109)	(2 148 078)
Catégorie T	(351 344)	(162 377)
Catégorie I	(5 000)	-
	<u>(38 103 982)</u>	<u>(35 809 342)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	<u>(1 239 609)</u>	<u>(12 215 908)</u>

	2024 \$	2023 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenu de placement net		
Catégorie A	(614 545)	-
Catégorie F	(1 222 607)	-
Catégorie FT	(1 031 043)	(378 979)
Catégorie T	(78 615)	(31 128)
Catégorie I	(124)	-
	<u>(2 946 934)</u>	<u>(410 107)</u>
Gains en capital		
Catégorie A	(679 150)	-
Catégorie F	(1 350 758)	-
Catégorie FT	-	(538 657)
Catégorie T	-	(44 244)
Catégorie I	(137)	-
	<u>(2 030 045)</u>	<u>(582 901)</u>
Remboursement de capital		
Catégorie A	(19 540)	-
Catégorie F	(38 874)	-
Catégorie FT	(32 783)	(93 773)
Catégorie T	(2 500)	(7 702)
Catégorie I	(4)	-
	<u>(93 701)</u>	<u>(101 475)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>20 374 593</u>	<u>268 432</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>		
Catégorie A	56 368 364	49 551 822
Catégorie F	111 284 880	99 773 900
Catégorie FT	23 382 903	21 207 435
Catégorie T	1 595 929	1 721 656
Catégorie I	11 344	14 014
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<u>192 643 420</u>	<u>172 268 827</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$		2024 \$	2023 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			<b>Éléments classés dans les activités d'exploitation :</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 684 882	13 578 823	Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 325 513	882 906
Ajustements au titre des éléments suivants :			Intérêts et coûts d'emprunt payés	<u>(20 300)</u>	<u>(2 243)</u>
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(19 451)	(11 430)	<i>Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 2 719 878 \$ (1 288 156 \$ en 2023)</i>		
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(5 390 636)	(5 047 399)	<i>Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.</i>		
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des contrats à terme normalisés	(14 315 217)	(8 744 931)			
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	15 860	-			
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(182 243)	(42 126)			
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(188)	(281)			
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir de fonds sous-jacents	167 477	(167 477)			
Augmentation (diminution) des intérêts et autres montants à payer	273 321	-			
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	156 058	67 953			
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(100 285 573)	(70 926 827)			
Réinvestissement des distributions des fonds sous-jacents	(9 053 600)	(1 164 020)			
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	<u>120 463 424</u>	<u>73 793 986</u>			
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<u>18 514 114</u>	<u>1 336 271</u>			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(872 806)	(714 385)			
Produit de l'émission de parts rachetables	30 007 950	21 957 810			
Montants versés au rachat de parts rachetables	<u>(35 440 351)</u>	<u>(34 545 865)</u>			
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<u>(6 305 207)</u>	<u>(13 302 440)</u>			
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	19 451	11 430			
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	12 208 907	(11 966 169)			
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>1 529 422</u>	<u>13 484 161</u>			
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<u>13 757 780</u>	<u>1 529 422</u>			
Trésorerie	13 757 780	3 663 167			
Découvert	-	(2 133 745)			
<b>Trésorerie nette (découvert)</b>	<u>13 757 780</u>	<u>1 529 422</u>			

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>POSITIONS ACHETEUR (93,5 %)</b>					<b>Actions mondiales (6,9 %)</b>				
<b>Actions canadiennes (76,8 %)</b>					<b>Actions américaines (0,4 %)</b>				
<b>Produits financiers (0,1 %)</b>									
	134 977	Preservation Capital Partners Strategic Opportunities I LP	231 072	243 123		4 300	Anthropic, PBC	180 631	185 557
						180 000	Eagle SPV LP	243 774	386 659
						200 000	Inovia Coinvestors SPV IV, Limited Partnership	274 529	287 641
								698 934	859 857
<b>Équivalents indiciels (6,8 %)</b>					<b>Équivalents indiciels internationaux (6,5 %)</b>				
	18 919	FNB 3iQ Bitcoin, CAD	260 100	402 407		10 000	iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 919 033	1 255 987
	10 000	Evolve Ether ETF	108 109	162 800		17 370	iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 568 795	2 309 555
	139 425	iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	3 122 132	2 718 788		45 622	iShares MSCI Brazil ETF	1 938 010	1 476 969
	260 500	iShares S&P/TSX 60 Index ETF	8 636 463	9 760 935		20 391	iShares MSCI India ETF	1 301 201	1 546 092
			12 126 804	13 044 930		24 749	iShares MSCI Mexico ETF	1 873 367	1 666 520
<b>Fonds d'investissement (69,9 %)</b>						24 654	iShares MSCI South Africa ETF	1 399 817	1 486 027
	8 000	Sprott Physical Uranium Trust	206 575	198 880		3 900	iShares Russell 2000 Value ETF	915 168	920 831
	3 610 848	Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I**	53 799 606	84 259 869		48 145	Xtrackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	1 794 233	1 832 849
	2 431 151	Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I**	29 876 039	31 087 611				13 709 624	12 494 830
	32 599	Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney, parts de cat. I**	302 281	327 740	<b>Total des actions mondiales – position acheteur</b>				
	61 828	Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney, parts de cat. I**	609 028	1 546 931				<b>14 408 558</b>	<b>13 354 687</b>
	7 876	Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney, parts de cat. I**	119 413	147 871	<b>Options (0,1 %)</b>				
	934 067	Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney, parts de cat. I**	9 387 959	9 347 771	<b>Total des options achetées – se reporter à l'annexe A</b>				
	362 265	Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney, parts de cat. I**	5 201 201	7 606 701	<b>Coûts de transactions</b>				
			99 502 102	134 523 374	<b>Total – positions acheteur</b>				
					<b>145 324 631 180 098 050</b>				
<b>Total des actions canadiennes – position acheteur</b>					<b>POSITIONS VENDEUR (0,0 %)</b>				
<b>111 859 978 147 811 427</b>					<b>Options (0,0 %)</b>				
<b>Titres de créance canadiens (9,7 %)</b>					<b>Total – options vendues – se reporter à l'annexe A</b>				
<b>Billets à court terme (9,7 %)</b>					<b>Total – positions vendeur</b>				
CAD	6 300 000	Bon du Trésor du Canada, 3,582 %, 15-01-25	6 249 096	6 249 096	<b>(148 953) (54 924)</b>				
CAD	6 300 000	Bon du Trésor du Canada, 3,489 %, 27-02-25	6 241 536	6 241 536	<b>(148 953) (54 924)</b>				
CAD	6 300 000	Bon du Trésor du Canada, 3,131 %, 27-03-25	6 246 954	6 246 954	<b>Contrats à terme normalisés (-0,1 %)</b>				
			18 737 586	18 737 586	<b>Total – contrats à terme normalisés – se reporter à l'annexe B</b>				
					<b>(264 861)</b>				
<b>Total des titres de créance canadiens – position acheteur</b>					<b>Contrats de change à terme (-0,2 %)</b>				
<b>18 737 586 18 737 586</b>					<b>Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe C</b>				
					<b>(369 481)</b>				
					<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (93,2 %)</b>				
					<b>145 175 678 179 408 784</b>				
					<b>Autres actifs, moins les passifs (6,8 %)</b>				
					<b>13 234 636</b>				
					<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)</b>				
					<b>192 643 420</b>				

\* Monnaie d'origine du titre de créance

\*\* Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney investit dans d'autres Fonds Picton Mahoney. Pour plus de détails, consultez la note 15.

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## ANNEXE A

### OPTIONS (0,1 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Chicago Board Options Exchange	Option d'achat	108	25 \$	Février 2025	23 306	19 493
Contrats à terme normalisés sur l'or	Option d'achat	4	2 800 \$	Janvier 2025	4 861	2 359
Invesco S&P 500 Equal Weight ETF	Option d'achat	190	184 \$	Janvier 2025	31 275	2 387
E-Mini sur l'indice S&P 500	Option d'achat	16	6 150 \$	Janvier 2025	66 924	15 245
E-Mini sur l'indice S&P 500	Option d'achat	32	6 300 \$	Janvier 2025	53 671	4 027
Contrats à terme normalisés sur l'argent	Option d'achat	8	37 \$	Février 2025	26 544	4 775
					<u>206 581</u>	<u>48 286</u>
CAD à 9 heures	Option de vente	11	69 \$	Février 2025	5 702	5 695
Euro à 9 heures	Option de vente	20	1 \$	Janvier 2025	14 390	3 955
Invesco QQQ Trust, série 1	Option de vente	40	515 \$	Janvier 2025	9 928	30 346
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente	18	5 975 \$	Janvier 2025	69 607	97 079
US 6-7 Note FRI	Option de vente	50	108 \$	Janvier 2025	22 507	8 989
					<u>122 134</u>	<u>146 064</u>
<b>Total des options achetées</b>					<b><u>328 715</u></b>	<b><u>194 350</u></b>
Contrats à terme normalisés sur l'or	Option d'achat – position vendeur	(2)	2 950 \$	Janvier 2025	(4 601)	(259)
Invesco S&P 500 Equal Weight ETF	Option d'achat – position vendeur	(190)	192 \$	Janvier 2025	(5 847)	(40)
E-Mini sur l'indice S&P 500	Option d'achat – position vendeur	(16)	6 100 \$	Janvier 2025	(87 360)	(26 751)
Contrats à terme normalisés sur l'argent	Option d'achat – position vendeur	(8)	41 \$	Février 2025	(12 297)	(2 186)
					<u>(110 105)</u>	<u>(29 236)</u>
CAD à 9 heures	Option de vente – position vendeur	(11)	68 \$	Février 2025	(1 411)	(1 740)
Euro à 9 heures	Option de vente – position vendeur	(20)	1 \$	Janvier 2025	(3 211)	(180)
Invesco QQQ Trust, série 1	Option de vente – position vendeur	(40)	500 \$	Janvier 2025	(4 552)	(2 905)
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente – position vendeur	(18)	5 800 \$	Janvier 2025	(22 969)	(19 739)
US 6-7 Note FRI	Option de vente – position vendeur	(50)	107 \$	Janvier 2025	(6 705)	(1 124)
					<u>(38 848)</u>	<u>(25 688)</u>
<b>Total des options vendues</b>					<b><u>(148 953)</u></b>	<b><u>(54 924)</u></b>

## ANNEXE B

### CONTRATS À TERME NORMALISÉS (-0,1 %)

Émetteur	Nombre de contrats	Juste valeur (CAD)	Valeur contractuelle (CAD)	Gain (perte) latent
Contrats à terme normalisés sur obligations du Canada à 10 ans, MTL, mars 2025	83	10 176 630	10 009 010	167 620
Contrats à terme normalisés sur l'indice VIX Index, janvier 2025	48	1 209 310	1 146 109	63 201
				<u>230 821</u>
Contrats à terme normalisés sur l'or 100 oz, juin 2025	5	1 935 889	1 942 692	(6 803)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 5 ans, mars 2025	30	4 586 622	4 624 712	(38 090)
Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 10 ans, SFE, mars 2025	27	2 713 801	2 757 211	(43 410)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans, mars 2025	53	8 289 425	8 435 414	(145 989)
Contrat à terme normalisé sur gilts à long terme, mars 2025	50	8 322 452	8 583 842	(261 390)
				<u>(495 682)</u>
<b>Gain (perte) latent sur les contrats à terme normalisés</b>				<b><u>(264 861)</u></b>

**ANNEXE C**

**CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,2 %)**

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
509 000 USD	711 567 CAD	0,71532	13-02-25	19 197	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
<b>Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b>19 197</b>		
251 472 CAD	140 000 GBP	1,79623	06-02-25	(264)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
85 550 CAD	48 000 GBP	1,78229	06-02-25	(758)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
11 861 357 CAD	8 532 000 USD	1,39022	13-02-25	(387 656)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
<b>Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b>(388 678)</b>		
<b>Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b>(369 481)</b>		

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### 1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	-	-	1 102 980	1 102 980
Fonds communs de placement – position acheteur	134 523 374	-	-	134 523 374
Fonds négociés en bourse – position acheteur	25 539 760	-	-	25 539 760
Billets à court terme – position acheteur	-	18 737 586	-	18 737 586
Options – position acheteur	194 350	-	-	194 350
Contrats à terme – position acheteur	-	19 197	-	19 197
Contrats à terme normalisés – position acheteur	230 821	-	-	230 821
Options – position vendeur	(54 924)	-	-	(54 924)
Contrats à terme – position vendeur	-	(388 678)	-	(388 678)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(495 682)	-	-	(495 682)
<b>Total</b>	<b>159 937 699</b>	<b>18 368 105</b>	<b>1 102 980</b>	<b>179 408 784</b>

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	-	-	527 269	527 269
Fonds communs de placement – position acheteur	129 124 840	-	-	129 124 840
Fonds négociés en bourse – position acheteur	21 293 857	-	-	21 293 857
Billets à court terme – position acheteur	-	18 658 456	-	18 658 456
Options – position acheteur	35 329	-	-	35 329
Contrats à terme – position acheteur	-	354 471	-	354 471
Contrats à terme normalisés – position acheteur	863 743	-	-	863 743
Options – position vendeur	(3 959)	-	-	(3 959)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(26 824)	-	-	(26 824)
<b>Total</b>	<b>151 286 986</b>	<b>19 012 927</b>	<b>527 269</b>	<b>170 827 182</b>

### 2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

31 décembre 2024	Actions – position acheteur \$	Actions – position vendeur \$	Total \$
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	527 269	-	527 269
Achats de placements au cours de l'exercice	489 653	-	489 653
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	86 058	-	86 058
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 102 980</b>	<b>-</b>	<b>1 102 980</b>
<b>Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2024</b>			<b>86 058</b>

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2023	Actions – position acheteur \$	Actions – position vendeur \$	Total \$
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	243 893	-	243 893
Achats de placements au cours de l'exercice	196 578	-	196 578
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	86 798	-	86 798
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>527 269</b>	<b>-</b>	<b>527 269</b>
<b>Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2023</b>			<b>86 798</b>

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des actions évaluées au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 55 149 \$ au 31 décembre 2024 (26 363 \$ au 31 décembre 2023). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

31 décembre 2024							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Eagle SPV LP	386 659	Juste valeur établie en fonction de la valeur liquidative	Valeur liquidative actualisée	5 %	5 %	19 333 \$	(19 333) \$
Preservation Capital Partners Strategic Opportunities I LP	243 123	Récente transaction passée	s.o.	5 %	5 %	12 156 \$	(12 156) \$
Anthropic, PBC	185 557	Récente transaction passée	s.o.	5 %	5 %	9 278 \$	(9 278) \$
Inovia Coinvestors SPV IV, Limited Partnership	287 641	Récente transaction passée	s.o.	5 %	5 %	14 382 \$	(14 382) \$
31 décembre 2023							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Eagle SPV LP	332 287	Flux de trésorerie actualisés, valeur de l'entreprise	Taux d'actualisation, multiples de sociétés comparables	5 %	5 %	16 614 \$	(16 614) \$
Preservation Capital Partners Strategic Opportunities I LP	194 982	Flux de trésorerie actualisés, valeur de l'entreprise	Taux d'actualisation, multiples de sociétés comparables	5 %	5 %	9 749 \$	(9 749) \$

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
<b>31 décembre 2024</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	19 197	(19 197)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(388 678)	19 197	-	(369 481)
<b>31 décembre 2023</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	354 471	-	-	354 471
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-

### 4. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 31 décembre 2024, la valeur des titres prêtés s'élevait à 14 800 953 \$ et la garantie, à 15 096 978 \$ (titres prêtés d'une valeur de 12 530 783 \$ et garantie d'une valeur de 12 781 404 \$ au 31 décembre 2023). Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds.

Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

	31 décembre 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	66 600	24 235
Frais de prêt de titres	(23 310)	(8 482)
<b>Revenu net de prêt de titres</b>	<b>43 290</b>	<b>15 753</b>
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	(11 473)	(1 895)
<b>Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds</b>	<b>31 817</b>	<b>13 858</b>
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

### 5. AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des cours du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un titre en particulier ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs touchant tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Ce risque est réduit par le Fonds au moyen d'une sélection minutieuse des titres et des autres instruments financiers qui respecte la stratégie de placement. Les placements du Fonds sont assujettis à l'autre risque de prix découlant des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice mixte, constitué à 15 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total), à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens), avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 24 519 503 \$ (16 162 560 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 6. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2024 et 2023 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2024 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	429 849	13 354 686	(11 538 679)	2 245 856	1,2 %
Euro	36 966	-	-	36 966	0,0 %
Livre sterling	(231 529)	243 123	(338 626)	(327 032)	-0,2 %
Dollar australien	41 740	-	-	41 740	0,0 %
<b>Exposition nette</b>	<b>277 026</b>	<b>13 597 809</b>	<b>(11 877 305)</b>	<b>1 997 530</b>	<b>1,0 %</b>

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	342 604	13 825 916	(9 206 465)	4 962 055	2,9 %
Euro	36 155	-	-	36 155	0,0 %
Livre sterling	299 959	194 982	-	494 941	0,3 %
Dollar australien	56 419	-	-	56 419	0,0 %
<b>Exposition nette</b>	<b>735 137</b>	<b>14 020 898</b>	<b>(9 206 465)</b>	<b>5 549 570</b>	<b>3,2 %</b>

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 99 877 \$ (277 479 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### 7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 26 930 \$ (néant au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 31 décembre 2024, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2024 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	18 737 586	-	18 737 586
<b>Total</b>	<b>18 737 586</b>	<b>-</b>	<b>18 737 586</b>

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	18 658 456	-	18 658 456
<b>Total</b>	<b>18 658 456</b>	<b>-</b>	<b>18 658 456</b>

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 8. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2024				31 décembre 2023			
Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur	Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur
AAA	9,7 %	9,7 %	0,0 %	AAA	10,8 %	10,8 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant :

1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

### 9. EXPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT À L'AUTRE RISQUE DE PRIX, AU RISQUE DE CHANGE, AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AU RISQUE DE CRÉDIT

Le Fonds peut aussi être indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de crédit en raison de ses placements dans d'autres Fonds Picton Mahoney.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur l'actif net du Fonds de variations possibles et raisonnables des rendements de chacune des stratégies auxquelles est exposé le Fonds par l'intermédiaire des six fonds sous-jacents dans lesquels il investit à la date de clôture de l'exercice. L'incidence sur l'actif net est déterminée en appliquant à chaque stratégie une fluctuation possible de 5 % de l'actif net du Fonds. Aux fins d'analyse, il est présumé que les rendements de chaque stratégie ont augmenté ou diminué de la façon présentée et que toutes les autres variables sont restées constantes par ailleurs. Les risques indirects présentés correspondent au risque de marché auquel les différentes stratégies sont exposées (Cr = risque de crédit, C = risque de change, I = risque de taux d'intérêt et P = autre risque de prix).

31 décembre 2024			
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$
Actions canadiennes	P	6	748 001
Actions américaines	P	7	2 586 652
Actions internationales	P	4	1 079 663
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	6	1 796 993
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	5	489 147
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	3	15 769
<b>Total</b>			<b>6 716 225</b>

31 décembre 2023			
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$
Actions canadiennes	P	6	705 144
Actions américaines	P	6	2 209 244
Actions internationales	P	4	976 175
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	5	1 471 712
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	6	1 067 858
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	3	26 109
<b>Total</b>			<b>6 456 242</b>

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

10. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2024 et 2023.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>	<b>93,6 %</b>	<b>99,2 %</b>
<b>Actions canadiennes</b>	<b>76,8 %</b>	<b>79,7 %</b>
Fonds d'investissement	69,9 %	75,1 %
Équivalents indiciels	6,8 %	4,5 %
Produits financiers	0,1 %	0,1 %
<b>Actions mondiales</b>	<b>6,9 %</b>	<b>8,0 %</b>
Équivalents indiciels internationaux	6,5 %	7,8 %
États-Unis	0,4 %	0,2 %
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>9,7 %</b>	<b>10,8 %</b>
Titres de créance à court terme	9,7 %	10,8 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>0,2 %</b>	<b>0,7 %</b>
<b>POSITIONS VENDEUR</b>	<b>-0,4 %</b>	<b>0,0 %</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>-0,4 %</b>	<b>0,0 %</b>

11. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle.

Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2024	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Rachats à payer	15 093	-	-	15 093
Charges à payer et autres montants à payer	-	819 463	-	819 463
Passifs dérivés	939 284	-	-	939 284

31 décembre 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Rachats à payer	71 340	-	-	71 340
Charges à payer et autres montants à payer	-	390 084	-	390 084
Passifs dérivés	30 783	-	-	30 783
Découvert	2 133 745	-	-	2 133 745

12. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2024					2023				
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	3 226 080	6 029 626	1 905 168	167 351	758	3 418 383	6 762 853	1 729 949	126 884	758
Parts émises	645 456	1 098 696	164 213	4 104	-	575 654	654 129	337 339	55 208	-
Parts réinvesties	75 488	130 400	35 427	1 737	13	-	-	33 611	1 119	-
Parts rachetées	(679 347)	(1 337 344)	(212 446)	(31 833)	(236)	(767 957)	(1 387 356)	(195 731)	(15 860)	-
<b>Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 267 677</b>	<b>5 921 378</b>	<b>1 892 362</b>	<b>141 359</b>	<b>535</b>	<b>3 226 080</b>	<b>6 029 626</b>	<b>1 905 168</b>	<b>167 351</b>	<b>758</b>
<b>Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice</b>	<b>3 220 615</b>	<b>5 790 835</b>	<b>1 912 762</b>	<b>158 793</b>	<b>705</b>	<b>3 400 062</b>	<b>6 383 973</b>	<b>1 874 175</b>	<b>164 047</b>	<b>758</b>

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 13. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Commissions de courtage	185	150
Accords de paiement indirect	1	-

### 14. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	49	49
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-	-

### 15. ENTITÉS STRUCTURÉES

Le tableau suivant présente le détail des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents aux 31 décembre 2024 et 2023 :

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
<b>Au 31 décembre 2024</b>			
FNB 3iQ Bitcoin, CAD	402	344 541	0,1 %
Evolve Ether ETF	163	79 308	0,2 %
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	2 719	1 422 770	0,2 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	9 761	16 396 872	0,1 %
Sprott Physical Uranium Trust	199	6 176 119	0,0 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney*	84 260	122 883	68,6 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney*	31 088	833 183	3,7 %
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney*	328	314 640	0,1 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney*	1 547	177 355	0,9 %
Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney*	148	1 676 948	0,0 %
Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney*	9 348	19 633	47,6 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney*	7 607	723 616	1,1 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 256	71 957 422	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 310	45 192 176	0,0 %
iShares MSCI Brazil ETF	1 477	4 427 971	0,0 %
iShares MSCI India ETF	1 546	14 369 578	0,0 %
iShares MSCI Mexico ETF	1 667	1 387 904	0,1 %
iShares MSCI South Africa ETF	1 486	458 345	0,3 %
iShares Russell 2000 Value ETF	921	17 729 859	0,0 %
Xtrackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	1 833	4 056 620	0,0 %
Eagle SPV LP	387	56 042	0,7 %
<b>Au 31 décembre 2023</b>			
FNB 3iQ CoinShares Bitcoin, CAD	107	220 666	0,0 %
Ether ETF	117	55 841	0,2 %
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	2 805	1 053 106	0,3 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	4 771	12 346 912	0,0 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 304	68 259 822	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 335	36 548 482	0,0 %
iShares MSCI Brazil	2 089	7 936 910	0,0 %
iShares MSCI India ETF	1 898	10 436 620	0,0 %
iShares MSCI Mexico	1 982	2 786 855	0,1 %
iShares MSCI South Africa Index Fund	2 053	436 017	0,5 %
Xtrackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	1 833	2 379 398	0,1 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney*	73 997	101 588	72,8 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney*	38 507	744 230	5,2 %
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney*	542	169 542	0,3 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney*	1 170	81 987	1,4 %
Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney*	1 717	1 116 839	0,2 %
Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney*	8 158	16 606	49,1 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney*	5 034	428 278	1,2 %

\* Fonds gérés par Picton Mahoney Asset Management.

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 21 octobre 2015 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 29 octobre 2015. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 24 mars 2025.

Le 29 octobre 2015, 15 001 parts de catégorie A ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, FT, T et I.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT ont également été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie T sont offertes à tous les investisseurs et ont été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire.

Au 31 décembre 2024, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, FT, T et I. À cette même date, le gestionnaire détenait 535 parts de catégorie I (758 parts de catégorie I au 31 décembre 2023).

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et dans des titres à revenu du monde entier et à atténuer le risque de pertes financières au moyen de stratégies de couverture.

### 2. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après.

#### a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International

Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### b) Classement

##### i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

#### c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances. Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs

et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

#### *Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer*

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

### e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

### f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Aux fins de l'impôt, le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous la forme dans laquelle elles sont reçues à la date de distribution. Les montants reçus de fonds sous-jacents sont inclus dans les distributions provenant de fonds sous-jacents.

### g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts sont libellées en dollars canadiens.

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, FT, T et I. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs. Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

### h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

### i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

### j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de

réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

### k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

### l) IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers.

Le classement et l'évaluation des créances sont fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les dérivés et les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que, pour les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, un choix irrévocable ne soit fait de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le portefeuille de placements du Fonds est toujours classé à la juste valeur par le biais du résultat net, et les autres actifs financiers détenus à des fins de perception continuent d'être évalués au coût amorti.

### m) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement respectifs. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, aux 31 décembre 2024 et 2023, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

### n) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

### o) Normes comptables futures

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

## 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

### *Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (y compris des dérivés). La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

## 4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

### Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

### Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

### Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2023 et 2022, toutes les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

### Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds

peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

### Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

### Risque géopolitique :

Des événements imprévisibles comme les opérations militaires, le terrorisme, les tarifs douaniers, les barrières commerciales, les catastrophes naturelles et les pandémies pourraient freiner le commerce mondial et générer de la volatilité et des inquiétudes à l'égard de la liquidité sur plusieurs marchés. Par ailleurs, de tels événements pourraient fortement perturber les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique, les marchés boursiers à l'échelle mondiale et les émetteurs dans lesquels le Fonds investit, ce qui influencerait sur la performance du Fonds.

## 5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

## 6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour

Aux 31 décembre 2024 et 2023

l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

### 7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F et I seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. La distribution mensuelle cible initiale des parts de catégories FT et T sera de 5 % par année. Le taux cible de distribution mensuelle sera révisé au début de chaque année civile pour procurer un rendement cible fondé sur la valeur liquidative par part de catégorie FT ou T au 31 décembre de l'année précédente. Au cours de l'année, ces distributions mensuelles aux porteurs de parts seront versées sous forme de revenu net, de gains en capital nets ou de remboursement en capital. Toutes les distributions versées au titre des parts de catégories FT et T seront versées en espèces.

### 8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 14 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du

paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fait un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, sont réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

### 9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

#### *Honoraires de l'auditeur*

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'élevaient à 355 133 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 319 757 \$.

### 10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

#### a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F, FT et T sont respectivement de 1,90 %, de 0,90 %, de 0,90 % et de 1,90 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

# FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chacune des catégories de parts du Fonds. Cette rémunération au rendement correspond à la valeur liquidative quotidienne d'une catégorie de parts du Fonds au cours du trimestre civil multipliée par 20 % de l'excédent du rendement total de la catégorie de parts sur le pourcentage total de hausse ou de baisse de l'indice de référence mixte, composé à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de rémunération au rendement »), depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été payée. Si, à un moment donné, le rendement total de la catégorie de parts d'un Fonds est inférieur à celui de son indice de rémunération au rendement, aucune rémunération au rendement ne sera alors payable tant que le rendement total de la catégorie de parts de ce Fonds par rapport à celui de son indice de rémunération au rendement n'aura pas rattrapé ce déficit calculé en pourcentage. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne payer aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds n'a versé aucune rémunération au rendement (aucune au 31 décembre 2023).

### c) Charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

## 11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture de l'exercice, des changements au sein des politiques et de l'administration américaines ont entraîné des modifications des accords commerciaux entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, comme il l'avait été annoncé. Les possibles modifications des accords commerciaux existants, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers et de tarifs de rétorsion, ou l'accroissement des barrières commerciales en général pourraient exacerber l'incertitude quant à l'économie et aux marchés. Si une évolution importante du marché venait à se concrétiser, elle pourrait avoir une incidence sur la performance et les placements sous-jacents du Fonds.



**THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.**



---

## PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Adresse de la société

#### **Picton Mahoney Asset Management**

33, Yonge Street, Suite 320  
Toronto (Ontario)  
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : [service@pictonmahoney.com](mailto:service@pictonmahoney.com)

[www.pictonmahoney.com](http://www.pictonmahoney.com)

### Auditeur

#### **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

18, York Street, Suite 2500  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 0B2

### Administration du Fonds et agent des transferts

#### **Picton Mahoney Funds**

A/S Fiducie RBC Services aux Investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3